

Ille-et-Vilaine, Le Minihic-sur-Rance, Les Roncelets

# Diagnostic archéologique

sous la direction de

**David Gâche**

**Inrap Grand Ouest**  
décembre 2021





Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives

**Rapport d'opération**  
Diagnostic archéologique

Code INSEE  
35181

Arrêté de prescription  
2021-242

Système d'information  
—

Code Inrap  
DI39222

Ille-et-Vilaine, Le Minihic-sur-Rance, Les Roncelets

# Diagnostic archéologique

sous la direction de

**David Gâche**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

décembre 2021

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clés des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
19	Projet scientifique d'intervention
21	Arrêté de désignation

## Résultats

25	<b>1. Le cadre de l'opération</b>
25	<b>1.1 Circonstances de l'intervention</b>
25	<b>1.2 Contexte géographique et géologique</b>
25	<b>1.3 État des connaissances avant l'opération</b>
29	<b>1.4 Stratégie et méthode mise en œuvre</b>
31	<b>2. Résultats</b>
31	<b>3. Conclusion</b>
31	<b>4. Bibliographie</b>

## Inventaires techniques

35	<b>1. Inventaire des tranchées</b>
35	<b>2. Inventaire des photographies</b>
35	<b>3. Liste des figures</b>





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

## Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes



# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Ille-et-Vilaine (35)

Commune  
Le Minihic-sur-Rance

Adresse ou lieu-dit  
Les Roncelets

## Codes

code INSEE  
35181

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 330620  
y : 6841240  
z : 20 m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Le Minihic-sur-Rance

Année  
—

section(s)  
J

parcelle(s)  
167

## Propriétaire du terrain

M. Malo Bara  
6, rue du Vallon  
35400 Saint-Malo

## Pétitionnaire

M. Malo Bara  
6, rue du Vallon  
35400 Saint-Malo

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2021-242

Numéro de l'opération  
D139222

Numéro de l'arrêté de désignation  
2021-346

## Nature de l'aménagement

Construction d'un bâtiment  
agricole

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

## Responsable scientifique de l'opération

David Gâche, Inrap

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

## Dates d'intervention sur le terrain

25 octobre 2021

## Surface diagnostiquée

Surface de l'emprise maximale prescrite  
2 500 m<sup>2</sup>

Surface de l'emprise sondée  
320 m<sup>2</sup>, soit 13 % de la surface  
prescrite

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Souterrain

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Macro-restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Macro-outillage

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi budgétaire et financier
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Préparation des DICT
Isabelle Giron-Audeout, Inrap	Ingénieure sécurité	Suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Gâche, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Préparation de l'opération
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levés topographiques

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Gâche, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport, DAO
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	PAO
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

## Notice scientifique

Dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment agricole, un diagnostic archéologique a été prescrit au lieu-dit « Les Roncelets » sur la commune du Minihic-sur-Rance. L'opération concerne une surface de 2 500 m<sup>2</sup>. Le diagnostic est motivé par la découverte, en prospection pédestre, de silex taillés et d'un fragment de hache en jadéite sur une parcelle attenante. Cette opération s'avère toutefois négative puisque aucun vestige n'a été découvert.

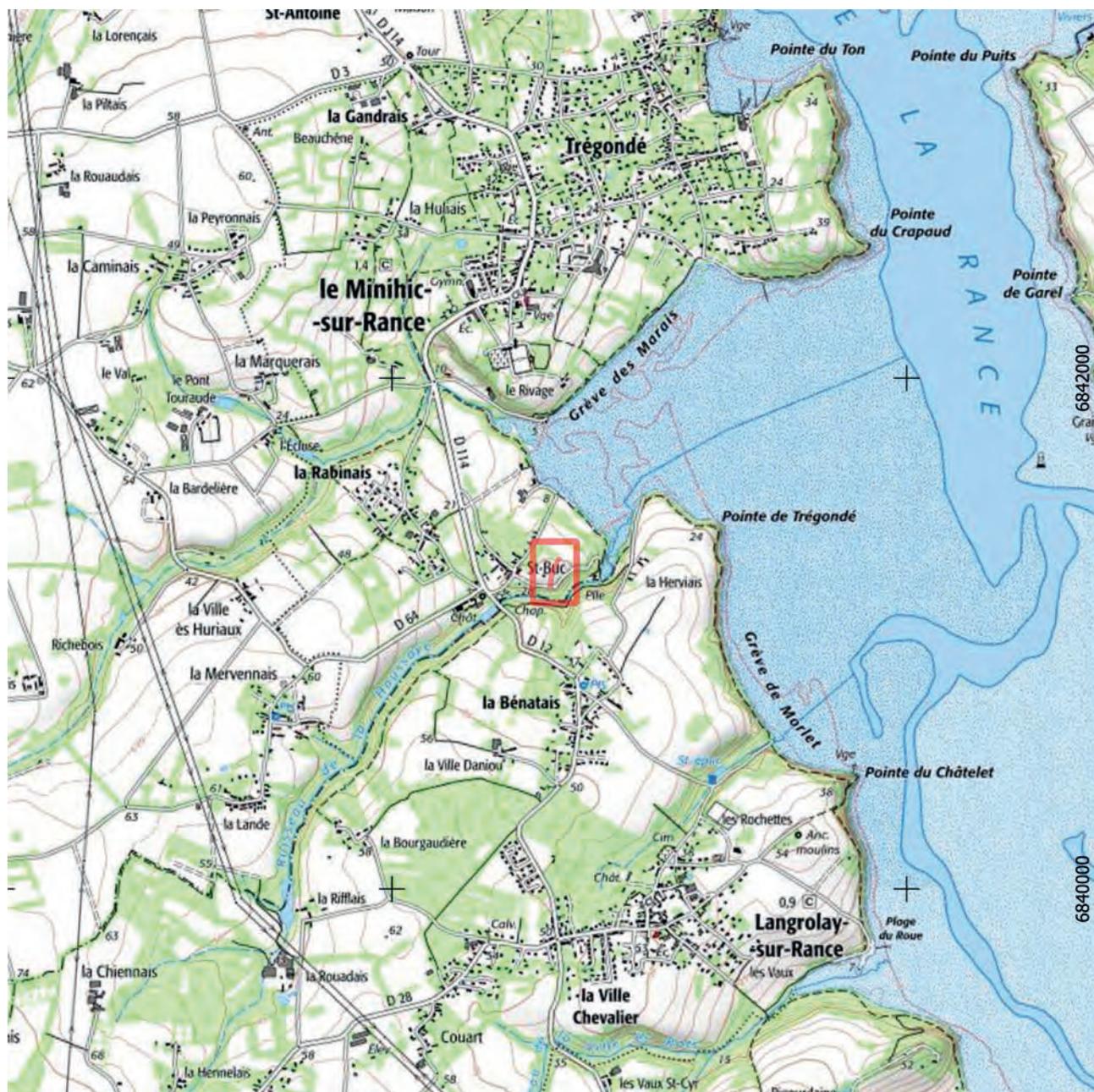
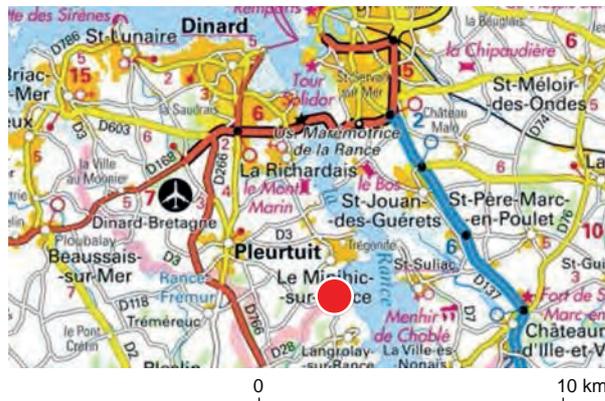
## État du site

Les tranchées du diagnostic ont été rebouchées à la fin de l'opération.

# Localisation de l'opération

Bretagne,  
 Ille-et-Vilaine,  
 Le Minihic-sur-Rance,  
 Les Roncelets

x : 330620  
 y : 6841240  
 (Lambert 93)  
 z : 20 m NGF



localisation du diagnostic archéologique

0 1 km



# Arrêté de prescription



Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Elena PAILLET  
Poste : 02 99 84 59 00  
elena.paillet@culture.gouv.fr  
Ref. : 2021/EP/VC/297



Direction Régionale  
des Affaires Culturelles

Rennes, le 2 juin 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

D139222

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique

**Réf** : MINIHIC-SUR-RANCE (35)

Les Roncelets

**PJ** : arrêté n° 2021-242

Je vous prie de trouver ci-joint les arrêtés portant prescriptions de diagnostics archéologiques relatifs à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur Malo BARA  
6 rue du Vallon  
35400 SAINT-MALO

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour ces opérations, les rapports final d'opération, au format pdf, seront remis et versés en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

Arrêté n° 2021-242 du 2 juin 2021

**ARRÊTÉ n° 2021-242 portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 20 mai 2021 présentée par M. Malo BARA relatif au projet de plantation d'arbres et haie bocagère sur un terrain situé au Minihic-sur-Rance, Les Roncelets, reçu par courriel par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 20 mai 2021 ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés dans la zone d'un gisement néolithique dont l'emprise est mal connue ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne  
Département : Ille-et-Vilaine  
Commune : LE MINIHIC-SUR-RANCE  
Lieu-dit : Les Roncelets  
Cadastre : section : J parcelles : 167

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 2 500 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

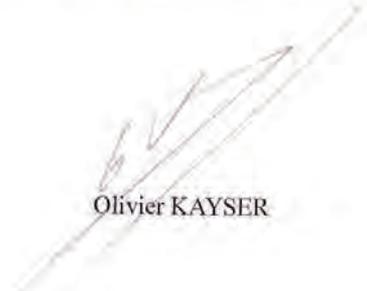
Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Malo BARA et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 2 juin 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :  
M. Malo BARA  
INRAP

Copie :  
Commune de Minihic-sur-Rance



**Cahier des charges  
annexé à l'arrêté n° 2021-242  
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Région :	Bretagne	
Département :	Ille-et-Vilaine	
Commune :	LE MINIHC-SUR-RANCE	
Lieu-dit :	Les Roncelets	
Cadastre :	section : J	parcelles : 167
pétitionnaire: M. Malo BARA		

**Emprise du diagnostic archéologique : 2 500 m<sup>2</sup>**

**Objectifs :**

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ils sont situés dans un secteur qui a démontré, au cours d'opérations de prospections la présence de vestiges d'époque néolithique, répartis sur la surface des parcelles cultivées : silex taillés, fragment de haches polies... De plus, en raison d'un recouvrement loessique, ce secteur est susceptible de receler des vestiges d'occupation humaines de la Préhistoire plus ancienne.

Il convient donc préalablement de les mettre en évidence et de les caractériser afin de pouvoir déterminer le type de mesures dont ils devront faire l'objet.

**Principes méthodologiques :**

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives y compris dans les recouvrements quaternaires. Des sondages ponctuels profonds seront réalisés afin de déterminer le niveau d'apparition du substrat antérieur au pléistocène. Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour permettre une vision représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans les niveaux profonds susceptibles de contenir des occupations préhistoriques, en conformité avec les normes de sécurité. Ces sondages profonds devront par

ailleurs permettre de documenter et compléter la géomorphologie locale. La présence régulière d'un géomorphologue sera impérative afin de relever les observations géomorphologiques des sondages profonds.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

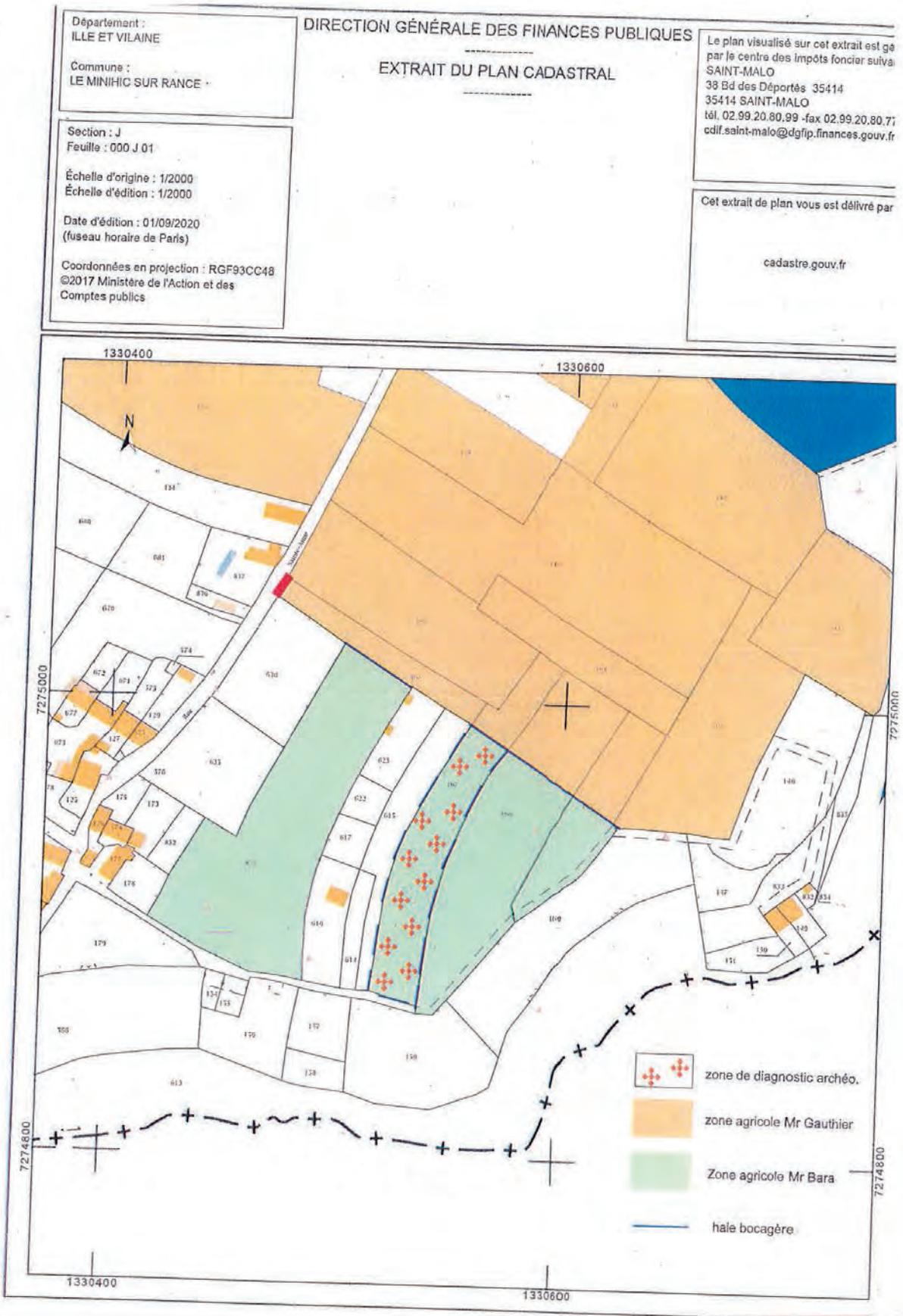
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 2 juin 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



# Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D139222  
LE MINIHC-SUR-RANCE (35), LES RONCELETS

## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine
Commune	Minihic-sur-Rance		
Lieu-dit	LES RONCELETS		
Cadastré	Minihic-sur-Rance : J 167		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-242	09-06-2021	2500 m <sup>2</sup>	-	08/09/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-242, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour
Transfert		

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	1 jour

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	A déterminer ultérieurement

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

# Arrêté de désignation



COURRIER RECU LE  
17h44  
20 SEP. 2021  
INRAP GO

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-346 du 8 septembre 2021

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2021-346 portant désignation du responsable scientifique  
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-242**

**Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-242 du 2 juin 2021 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser au MINIHIC-SUR-RANCE, Les Roncelets (35) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : M. David GACHE (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-242, n° d'opération : 6049.

**Article 2** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. David GACHE.

Fait à Rennes, le 8 septembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :  
M. David GACHE

Copie :  
Inrap  
Commune du MINIHIC-SUR-RANCE



## II. Résultats



# 1. Le cadre de l'opération

## 1.1 Circonstances de l'intervention

Cette opération de diagnostic archéologique se situe sur la commune de Le Minihic-sur-Rance au lieu-dit « Les Roncelets » dans le département de l'Ille et Vilaine. Elle résulte d'une demande anticipée de prescription de diagnostic de la part de l'aménageur, Monsieur Malo Bara, pétitionnaire privé, pour l'installation d'un bâtiment agricole. La superficie globale du projet atteint 2 500 m<sup>2</sup>, située dans la parcelle 167 section J du cadastre. L'objectif visé était d'évaluer le potentiel archéologique des parcelles concernées, d'identifier les vestiges présents sur la zone, d'en préciser leur nature, leur chronologie et leur état de conservation.

## 1.2 Contexte géographique et géologique

L'emprise du diagnostic se situe dans le Hameau de Saint Buc, au sud du bourg du Minihic-sur Rance. Il est situé en bord de Rance, sur un rebord de plateau culminant à 20 m NGF (Fig. 1). Il domine une vallée où coule le ruisseau de la Houssaye, affluent de la Rance.

Le contexte géologique s'inscrit dans le contexte nord armoricain. Il est constitué d'un socle métamorphique composé de gneiss de la Richardais (Fig. 2). Ce sont des gneiss fins de couleur grise avec une forte proportion de muscovites visibles macroscopiquement.

Les formations superficielles ont été observées et enregistrées à travers 2 LOG dans les tranchées 1 et 2 (Fig. 1 et 3). Les formations superficielles se résument à la terre végétale d'une puissance de 0,40 m de moyenne. Sur presque la quasi-totalité de la surface ouverte, elle repose directement sur le gneiss. Seul l'extrémité nord de la tranchée 1 révèle un horizon intermédiaire constitué d'un limon arénacé brun jaune avec de nombreux graviers de gneiss.

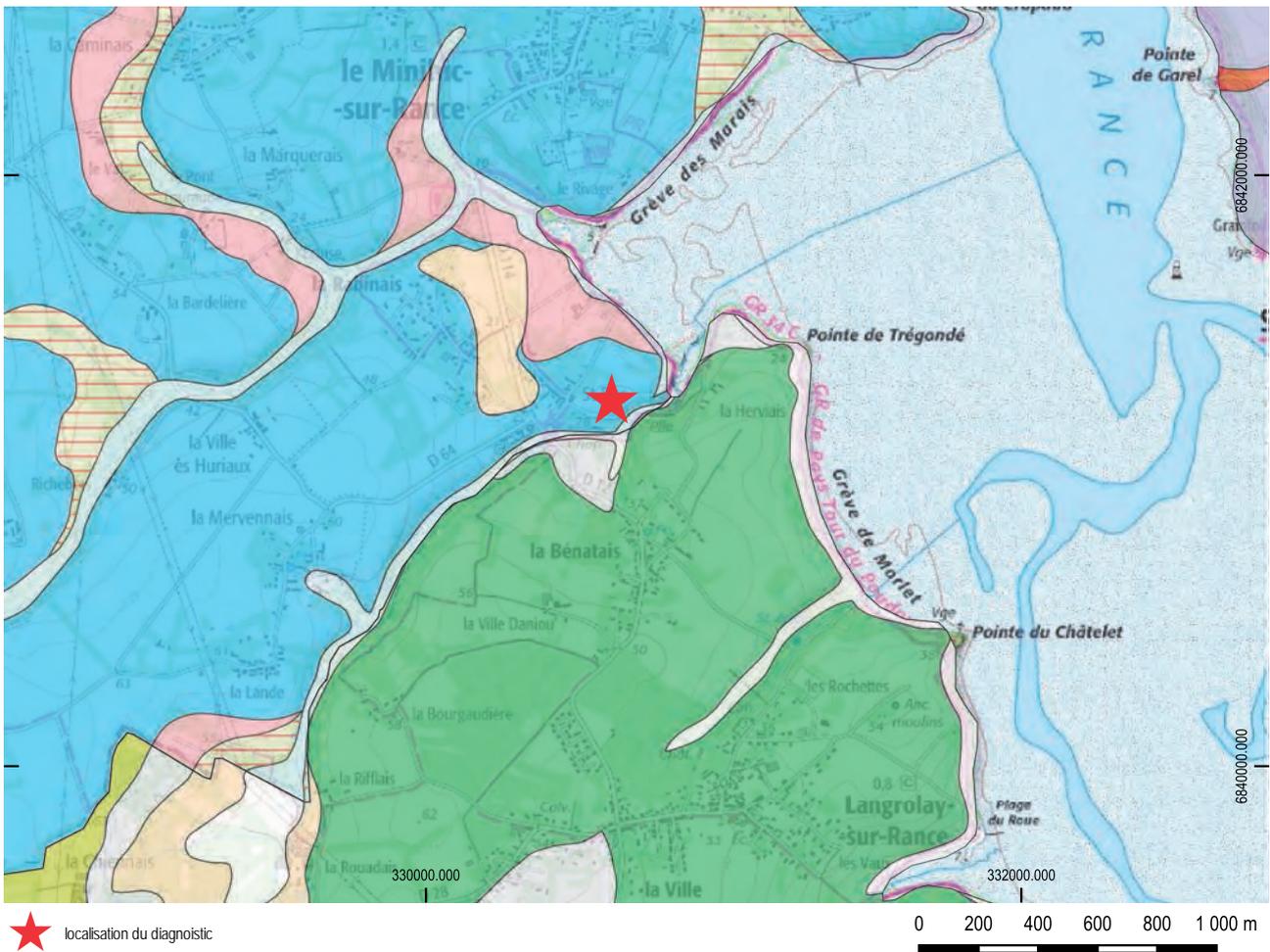
## 1.3 État des connaissances avant l'opération

Le secteur de la commune du Minihic-sur-Rance et des alentours est assez richement documenté grâce à différentes opérations de prospections pédestres et aériennes depuis les années 1970 par les membres du Centre Régional d'Archéologie d'Alet (Fig. 4). Si, l'essentiel des sites inventoriés concernent la période antique, le plus fameux étant la villa de « Sur les Vaux » à Langrolay-sur Rance récemment fouillée (Simier *et al.* 2019), des indices de sites des périodes préhistoriques et protohistoriques sont également dénombrés.

L'un d'eux concerne directement notre opération de diagnostic (site n°12 de l'inventaire). Il s'agit de la découverte, au cours d'une opération de prospection pédestre, de fragments de silex taillés ainsi qu'un tranchant de hache en jadéite, attribués à la période néolithique (Bizien-Jaglin, 1995). C'est cette découverte qui a justifié la mise en place du diagnostic.



Fig. 1 Plan masse de l'opération avec courbes de niveaux et localisation des LOG. © David Gâche, Inrap



- Dépôts de versants et de pied de pente périglaciaires variés : coulées limoneuses solifluées à fragments et blocs, de type 'head', arènes liées. Pléistocène supérieur
- Alluvions fluviales récentes à actuelles, localement estuariennes : galets, graviers, sables, limons et/ou argiles (de débordement). Holocène
- Gneiss fins (de la Richarday) à passées migmatitiques. Néoprotérozoïque III (Ediacarien)
- Colluvions, colluvions de tête, de versants et de fond de vallons et vallées, coulées de 'head' associées. Holocène
- Micaschistes (à biotite-muscovite) +/- gneiss, briovériens. Néoprotérozoïque III (Ediacarien)
- Dépôts de versants soliflués (heads): fragments (blocs) de substrat emballés dans une matrice sablo-argileuse - Weichsélien à Actuel
- Gneiss de la Richardays: gneiss fins à passées riches en minéraux phylliteux et à niveaux calco-silicatés ou basiques - Age indéterminé (probablement briovérien)
- Alluvions fluviales actuelles: graviers, sables, limons et argiles - Holocène
- Loess et limons (formations éoliennes): limons parfois associés aux sables weichséliens - Pléistocène sup.
- Colluvions de tête et de fond de vallon : limons parfois caillouteux étroitement associés aux alluvions, parfois riches en quartz alluvionnaire - Holocène à actuel
- Métasédiments briovériens: alternances schisto-gréseuses, siltites et argillites peu métamorphisées - Briovérien sup. (Néoprotérozoïque III)
- Microleucogranites - Age?

Fig. 2 Le contexte géologique de l'opération.

© BRGM ; David Gâche, Inrap

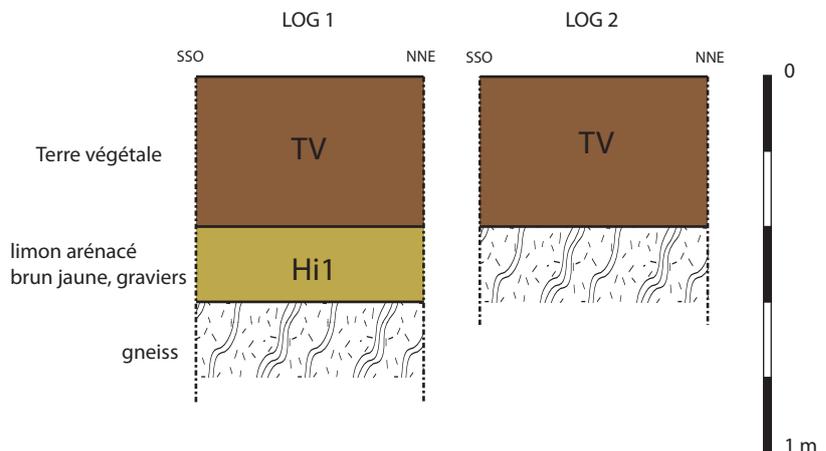
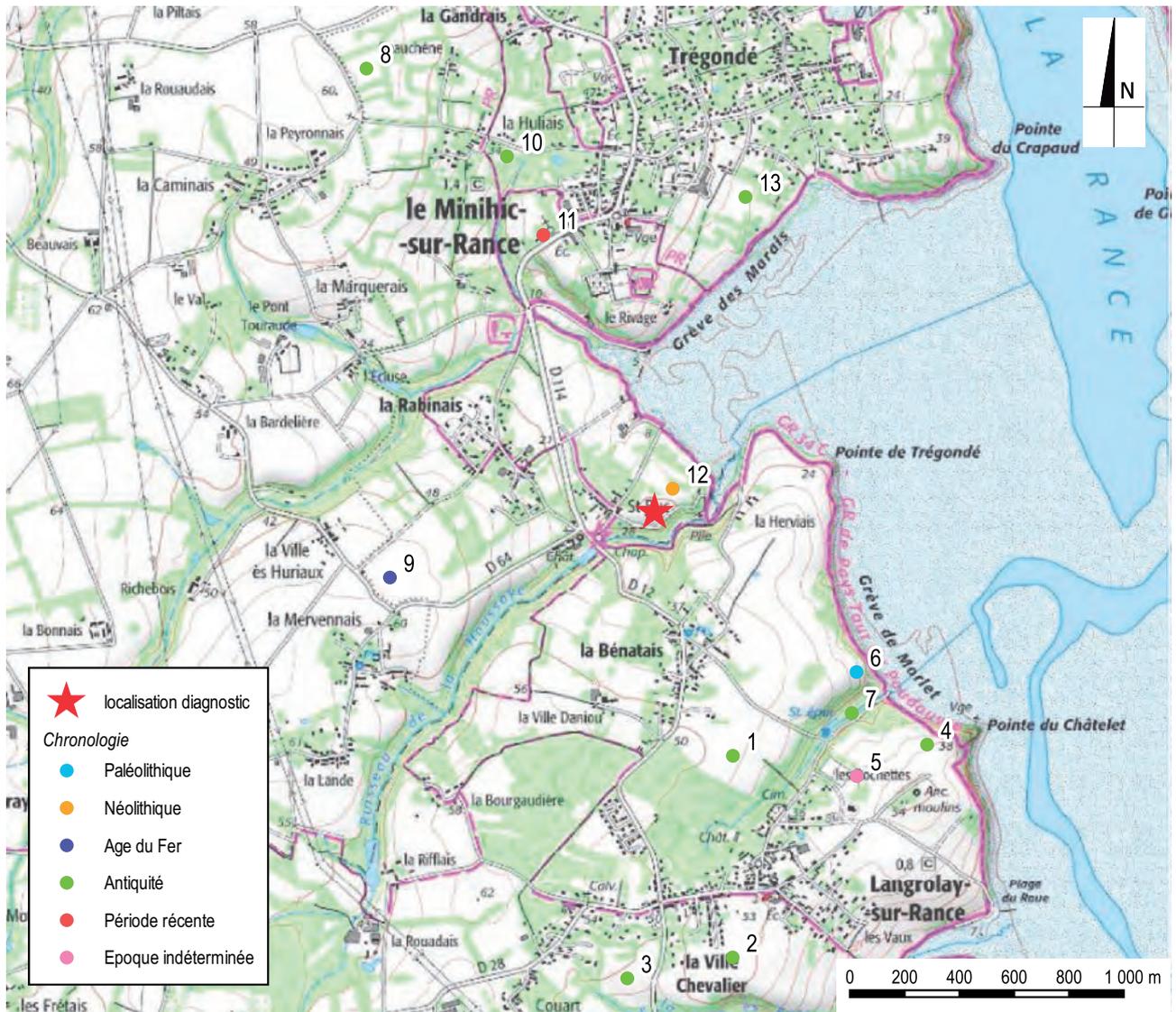


Fig. 3 LOG et stratigraphie.

© David Gâche, Inrap



N°	Nom	Nature	Type opération
1	LA BENATAIS	occupation	prospection pedestre
2	SUR LES VAUX	villa themes	fouille préventive
3	LA VILLE CHEVALIER	occupation	prospection pedestre
4	LE CHATELLIER	indéterminé	prospection pedestre et aeriene
5	LES ROCHETTES	indéterminé	prospection aeriene
6	GREVE DE MORLET	occupation	prospection pedestre
7	GREVE DE MORLET	occupation	prospection pedestre
8	BEAUCHENE	occupation	prospection pedestre et aeriene
9	LA VILLE ES NORMANDS	occupation exploitation agricole	prospection pedestre
10	LA HUILAIS	occupation	prospection pedestre
11	MANOIR DU HOUX ET SA CHAPELLE	manoir	
12	SAINTE BUC	occupation	prospection pedestre
13	GREVE DES MARAIS	occupation	prospection pedestre

Fig. 4 Contexte archéologique. © David Gâche, Inrap

## 1.4 Stratégie et méthode mise en œuvre

L'opération a consisté en l'ouverture de tranchées en continu sur l'ensemble de l'emprise prescrite (Fig. 1). La présence d'une ligne électrifiée aérienne basse tension a imposé de procéder à une césure pour respecter les distances de sécurité. 4 tranchées ont ainsi été ouvertes à l'aide d'une pelle mécanique sur chenille de 15 tonnes équipée d'un godet lisse de 2 m de large (Fig.5 à 9). La surface d'ouverture cumulée représente 320 m<sup>2</sup>, soit 13 % de l'emprise. Elles ont toutes été numérotées de 1 à n.



Fig. 5 Vue d'ensemble du diagnostic.

© David Gâche, Inrap



Fig. 6 Vue de la tranchée 1.

© David Gâche, Inrap



**Fig. 7** Vue de la tranchée 2.  
© David Gâche, Inrap



**Fig. 8** Vue de la tranchée 3.  
© David Gâche, Inrap



**Fig. 9** Vue de la tranchée 4.  
© David Gâche, Inrap

## 2. Résultats

Malgré un contexte favorable, aucune site ou indice de site n'a été découvert dans l'emprise du diagnostic, que ce soit sous la forme de structure excavée ou de mobilier. Ce résultat négatif peut s'expliquer par la petite superficie considérée (2500 m<sup>2</sup>) ainsi que par la faible épaisseur moyenne des niveaux superficiels recouvrant le substrat géologique. Un détail intéressant est toutefois donné par le log 1, pratiqué dans la tranchée 1, qui montre un recouvrement un peu plus important, notamment par l'identification d'un horizon intercalé entre la terre végétale et la roche. Cet horizon n'a été vu que sur quelques mètres en bordure d'emprise. Il est toutefois possible d'envisager qu'il se prolonge, voire se développe, dans les parcelles attenantes, offrant ainsi un contexte plus favorable à la préservation d'une éventuelle occupation.

## 3. Conclusion

L'opération de diagnostic n'a révélé aucun site ou indice de site. Cet état est peut-être dû à la faible épaisseur des niveaux superficiels. Un recouvrement un peu plus important est toutefois perceptible en limite nord d'emprise. Des conditions favorables à une meilleure préservation de vestiges pourrait se rencontrer dans les parcelles attenantes à l'emprise.

## 4. Bibliographie

### **Bizien-Jaglin 1995**

BIZIEN-JAGLIN (C.) — *Prospection inventaire. Arrondissements de Dinan, Saint-Brieuc, Fougères, Saint-Malo. Région Bretagne* : Rapport de prospection inventaire, Rennes, SRA Bretagne, 1995, 290 p. : ill.

### **Simier et al. 2019**

SIMIER (B.) dir, BARATAUD (L.), BEN MAKHAB (S.), BESOMBES (P.-A.), BOISLÈVE (J.), BRISOTTO (V.), CHÉROUX (A.), COLLADO (E.), DOLBOIS (J.), DUPONT (C.), GUITTON (V.), LABAUNE-JEAN (F.), LE CLOIREC (G.), JODRY (F.), MANO (L.), MORZADEC (H.), PIHUIT (P.), RAUX (S.) — *La villa de « Sur les Vaux » à Langrolay-sur-Rance* : Rapport d'opération. Fouille archéologique. Cesson-Sévigné, INRAP Grand-Ouest, 2019, 3 vol, 591 p., 423 p., 573 p.



### **III. Inventaires techniques**



# 1. Inventaire des tranchées

N° de tranchée	surface (m²)	Profondeur (m)	Type de substrat	N° de faits	N° Isolats
1	47	0,4 - 0,6	gneiss		
2	138	0,4	gneiss		
3	42	0,4	gneiss		
4	93	0,4	gneiss		
total	320				

# 2. Inventaire des photographies

N°PHOTO	N° TRANCHEE	AUTEUR	DESCRIPTION	DATE	N° FIGURE
1		DG	vue d'ensemble de l'emprise	10/25/2021	5
2	1	DG	Vue de la tranchée 1	10/25/2021	6
3	2	DG	Vue de la tranchée 2	10/25/2021	7
4	3	DG	Vue de la tranchée 3	10/25/2021	8
5	4	DG	Vue de la tranchée 4	10/25/2021	9

# 3. Liste des figures

**Fig. 1** Plan masse de l'opération avec courbes de niveaux et localisation des LOG.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 2** Le contexte géologique de l'opération.

© BRGM ; David Gâche, Inrap

**Fig. 3** LOG et stratigraphie.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 4** Contexte archéologique.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 5** Vue d'ensemble du diagnostic.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 6** Vue de la tranchée 1.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 7** Vue de la tranchée 2.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 8** Vue de la tranchée 3.

© David Gâche, Inrap

**Fig. 9** Vue de la tranchée 4.

**Chronologie**

—

**Sujets et thèmes**

—

**Mobilier**

—

**Ille-et-Vilaine, Le Minihic-sur-Rance, Les Roncelets**

Dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment agricole, un diagnostic archéologique a été prescrit au lieu-dit « Les Roncelets » sur la commune du Minihic-sur-Rance. L'opération concerne une surface de 2 500 m<sup>2</sup>. Le diagnostic est motivé par la découverte, en prospection pédestre, de silex taillés et d'un fragment de hache en jadéite sur une parcelle attenante. Cette opération s'avère toutefois négative puisque aucun vestige n'a été découvert.

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)